



LE BUREAU
DES QUESTIONS
EXISTENTIELLES

À QUEL JEU DANGEREUX
s'adonnaient
les Toulousains ?

FRONDE. On connaît la soule, un âpre ancêtre du rugby qui se pratiquait dans la région. Mais c'est au XVIII^e siècle que les jeunes Toulousains, réputés depuis le Moyen-âge pour leur impulsivité, ont porté à son comble leur goût pour les passe-temps brutaux.

C'est peut-être au détour d'une chronique sur les loisirs et divertissements de la jeunesse toulousaine au XVIII^e siècle que Louis Pergaud a trouvé l'inspiration pour écrire "La Guerre des boutons". En effet, même si la pratique est tombée en désuétude, les Toulousains se sont adonnés, un temps, à un jeu particulièrement brutal : la campe.

« Le mot est dérivé du terme occitan "acampa" qui signifie chasser, faire décamper. C'était un exercice guerrier, souvent meurtrier, qui faisait les délices d'une foule de Toulousains de tout état et de tout âge. Une espèce de combat

à coups de pierre, dans lequel on ne se servait que de la fronde et de la main », relate Joseph Maillot dans un manuscrit sur l'histoire de Toulouse, publié autour de 1810. Ce jeu, qui se pratiquait les dimanches et jours de fête, consistait à se rendre maître du territoire d'une bande rivale.

L'auteur rapporte même que « les écoliers des collèges de l'Esquille et des Jésuites se faisaient la campe à la fin de chaque année académique ». Si l'on ignore son origine, cette tradition repéra un terrain fertile dans l'animosité qui régnait entre les gens de la banlieue et ceux du bourg. « Un des principaux lieux fréquentés par les campeurs se trouvait hors les murs, près des portes d'Arnaud-Bernard et du Bazacle », pouvait-on lire dans "Les Heures perdues" de Pierre Barthès, maître répétiteur à l'époque.

« Le jeu ne comporte ni règles ni arbitre et tous les coups sont permis. (...) Le combat prend parfois des proportions exagérées et dégénère en véritable bataille », décrivait feu Marc Miguet, ancien secrétaire de l'Association des amis des archives de la Haute-Garonne, dans un article sur le sujet. Et pour animer



les participants, le public n'hésitait pas à scander « Aban, aban », qui se traduit par "en avant", et à conspuer les vaincus au cri de « à l'oustal », c'est-à-dire à la maison.

Pendant les affrontements, les accidents et dégradations volontaires étaient monnaie courante. Les Capitouls tentèrent régulièrement d'y mettre fin par de lourdes sanctions. Les contrevenants s'exposaient ainsi à de fortes amendes, des coups de fouet distribués par dizaines, voire, en cas de récidive, aux galères à perpétuité.

Mais les interventions de la maréchaussée pouvaient s'avérer périlleuses. « Il arrive souvent que les deux parties fassent bloc et forcent le guet et les magistrats municipaux à se retirer. Le Capitoul Pierre de Saint-Martin, qui s'acharne à les poursuivre y perdra même un œil », relate Marc Miguet. Toutefois, à force de sévérité, les enfants de bonne famille se détournèrent de la campe qui sombra dans l'oubli à partir de 1750.

Nicolas Belaubre ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.10

VAL TOLOSA

ENTERRÉ

PAR LE CONSEIL D'ÉTAT ?

Politique p.12

MUNICIPALES :

LES VERTS LA JOUENT

COLLECTIF

JEUDI 01 > 07 AOÛT 2019 • N° 850



© Héliène Ressayres / JT

R 29141 - 0850 - F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE VILLE...

qui a toujours voulu savoir

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas Be-
laubre, Séverine Sarrat et Paul Périé .
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Héléne Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2019 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSIION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego

À force de passer devant au cours de nos trajets du quotidien, on finirait presque par ne plus faire attention à elle et au symbole qu'elle représente. Comme si elle avait toujours fait partie du paysage. Pourtant, apercevoir une fusée à taille réelle depuis la rocade n'est pas une chose banale quand on y pense. Dans une métropole qui accueille 20 000 nouveaux habitants chaque année, ce totem érigé vers le ciel fait ainsi figure de gardien de la mémoire d'un pan important de l'identité toulousaine. Une histoire parfois méconnue ou, à l'inverse, considérée comme évidente. Mais ce titre de capitale européenne de l'espace, qui aurait pu échoir à une autre ville que Toulouse, est un choix politique qui s'est joué dans les années 1960.

Désormais, rares sont les actualités liées au spatial dans lesquelles la Ville rose ne soit, plus ou moins directement, impliquée. Ainsi, quand Thomas Pesquet s'apprêtait à devenir le dixième astronaute français, on apprenait qu'il était passé par les bancs de Supaéro (aujourd'hui Isae) à Rangueil. De même, ce sont des instruments toulousains, conçus et fabriqués dans les laboratoires de l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie (Irap), qui ont permis de découvrir une jeune exoplanète répondant au doux nom de "V830 Tau b" en 2016. Sources de fierté locale, l'espace et ses mystères vertigineux n'en imposent pas moins une forme d'humilité. Au XVI^e siècle, un proverbe savoureux soulignait déjà cet état d'esprit assoiffé de connaissance et de conquête : « Paris pour voir, Lyon pour avoir, Bordeaux pour dispendre (dépenser) et Toulouse pour apprendre ».

La rédaction



BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur internet

6 MOIS 1 AN

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
 Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
 Par virement : Titulaire : NEWS-MEDIA 31

Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177
Code BIC : CCOFFRPPXXX - Code Banque : 42559
Code guichet : 10000 - N° Compte : 0801466831 - Clé 77

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de :

Le Journal Toulousain
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse

Jt
LE JOURNAL
TOULOUSAIN

Signature obligatoire

3 COMPRENDRE

LENTILLE. La voûte céleste, avec ses innombrables étoiles, est un miroir grandiloquent de la condition humaine. De sa finitude comme de son insignifiance. Mais c'est aussi le creuset de ses rêves de liberté et d'infini. Berceau de l'une des plus anciennes sociétés savantes, la Ville rose accueillera dès la rentrée prochaine le futur siège du Grand commandement de l'espace. Une nouvelle confirmée la semaine dernière par la ministre des Armées, Florence Parly. Alors que se profile la Nuit des étoiles, la fête nationale de l'astronomie qui se tiendra du vendredi 2 au dimanche 4 août, le JT s'est lancé dans l'exploration de la galaxie locale.



Jt

TOULOU terre

« **D**e toutes les villes de province, Toulouse est celle où l'astronomie est la plus cultivée. » Cette phrase n'a pas été prononcée à l'occasion de la récente annonce de la ministre des Armées Françoise Parly, pour justifier l'installation dans la Ville rose du commandement militaire de l'espace, mais en 1792 par le notoire astronome Jérôme Lalande. Pour retrouver les premières traces de l'histoire d'amour entre la capitale occitane et les étoiles, il faut remonter au XIII^e siècle, époque à laquelle les deux cartes du ciel, cachées dans une galerie de la basilique Saint-Sernin, ont été peintes.

« Des programmes à l'origine d'avancées considérables »

Ainsi, ce n'est pas forcément à Pierre-Georges Latécoère et aux pionniers de l'aéropostale que Toulouse doit aujourd'hui son titre de capitale européenne de l'espace. « On a souvent tendance à associer cette histoire à celle de l'aéronautique, mais le lien n'est pas si évident. Toulouse est avant tout une ville savante. La deuxième université française y a été créée en 1229. C'est sûrement en raison de cette culture qu'elle a été choisie pour accueillir l'activité spatiale française », avance Jean-Baptiste Desbois, directeur de la Cité de l'espace. Car derrière cette vision romantique, cette aventure est surtout le fruit de décisions politiques. Dans une volonté de décentralisation initiée par

le général De Gaulle, Toulouse est désignée en 1963 pour accueillir les extensions du Centre national d'études spatiales (Cnes), créé un an plus tôt. Puis le Centre spatial de Toulouse (CST), qui voit le jour en 1968 sur la zone de Lespinet. « Le gouvernement aurait pu choisir Bordeaux. Mais le maire de Toulouse, Pierre Baudis, s'est montré plus intéressé que son collègue Jacques Chaban-Delmas, qui avait d'autres priorités nationales », rappelle Jacques Blamont, premier directeur du Cnes dans le livre "Terre d'espaces". Un pari gagnant. Des laboratoires (Onera, Irap...), aux grandes écoles (voir infographie), en passant par un réseau d'entreprises composé d'une multitude de PME et de deux des leaders mondiaux du secteur



© Guy Blade

TOULOUSE, terre d'espace

(Thales et Airbus Defence & Space), toute une filière a émergé en 50 ans. L'Académie de Toulouse abrite même le premier lycée de l'espace de France, label officiel décerné à l'établissement Pierre-Paul-Riquet à Saint-Orens-de-Gameville. Résultat : « Toulouse est impliquée dans la majorité des programmes spatiaux à l'origine d'avancées considérables », souligne Jean-Marc Desbois. Spot, la famille de satellites d'observation de la Terre, Argos, système de localisation de balises de sauvetage, Galileo, le GPS européen, Philae, premier atterrisseur à s'être posé sur une comète ou encore Curiosity, rover qui a permis d'affirmer que Mars aurait été habitable... La liste de célèbres projets ayant occupé les chercheurs et industriels locaux ces dernières décennies est éloquent.

Et pour dynamiser encore l'innovation, le pôle de compétitivité Aerospace Valley regroupe désormais les différents acteurs des filières de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués. Un véritable noyau économique qui fédère 800 membres répartis en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie. En 2017, le chiffre d'affaires du spatial affichait à lui seul une croissance de 18,5 %. Souvent accolée à celle de l'aéronautique, cette filière semble prête à voler de ses propres ailes.

« Toulouse est avant tout une ville savante »

Nicolas Mathé ✍

Toulouse, capitale européenne du spatial



Des formations nombreuses



Jt

Les activités au cœur des applications spatiales



Demandez LA LUNE !

GRAND PAS. La Cité de l'espace illustre à merveille le lien étroit qui unit Toulouse et les étoiles. Un lieu conçu pour rêver, découvrir, s'étonner et comprendre. Avec ses jeux, ses expériences, ses appareils de légende ou ses images grandioses, chacun y trouve son compte.

Jt



La chaleur écrasante de cet après-midi de juillet n'a pas refroidi les visiteurs. Ils sont plus de 350 000, chaque année, à faire de la Cité de l'espace le site le plus fréquenté de la Ville rose. Dans le grand hall d'accueil, une famille venue de Roubaix, dans le Nord, trouve un peu de fraîcheur. Ingénieurs informatiques, Alexandre et Lucie ont d'abord pour intention de distraire leurs quatre jeunes enfants, Sacha, Robin, Mathis et Faustine. Et, pourquoi pas, de leur faire lever les yeux au ciel : « Ils sont naturellement attirés par les étoiles. Ça les fait rêver. Tout comme nous », admet Alexandre, qui se dit aussi béotien en la matière. Passé le tourniquet, tous se dirigent vers l'exposition "Lune". Celle-ci débute avec la présentation d'une véritable pierre rapportée par l'équipage d'Apollo 15. « Cela ne vous fait pas penser à de la roche volcanique terrestre ? » demande Gaël Billières, l'un des animateurs de la Cité, qui explique que la Lune serait en fait un bout de notre planète, qui aurait été percutée lors de sa formation. « Plein de morceaux ont été envoyés dans l'espace, qui se sont ensuite collés les uns aux autres pour faire la Lune. D'ailleurs, vous connaissez la distance qui nous sépare d'elle ? » « 400 000 kilomètres », propose Alexandre, qui n'est pas loin de la vérité (384 400 kilomètres). « Et vous savez que là-bas, on ne peut pas s'habiller comme vous, en t-shirt et en bermuda... Il faut une combinaison », rappelle le guide, qui emmène le groupe devant la réplique à l'identique de celle du dernier astronaute à avoir foulé le sol lunaire, Eugène Cerdan, de la mission Apollo 17. « Avec ses 100 kilos, elle permet de res-

pirer et de supporter les différences de température. Imaginez qu'il peut faire jusqu'à 125 °C au soleil et -175 °C à l'ombre ! » Plus loin, un drapeau américain est en berne : « Est-ce que vous pensez qu'il flotte sur la Lune ? Eh bien non, parce qu'il n'y a pas de vent. Mais ils ont réussi à nous le faire croire comme ceci », montre Gaël Billière en glissant une languette de métal dans le bord supérieur du rectangle de tissus. À chaque étape, l'homme

parvient facilement à captiver son jeune auditoire par ses illustrations, ses mots simples et ses anecdotes.

La famille déambule ensuite dans une immense salle transformée en

base lunaire, où l'on se familiarise avec les contraintes et les particularités de cet autre monde. Sacha et Robin, 8 et 7 ans, partent en excursion à bord d'un Rover, pendant que leur père découvre les effets du vide ; Mathis, 4 ans, se dit qu'il ne voudrait pas manger de

la nourriture en sachet — « ça fait pas envie ! » — alors que sa mère observe les végétaux que l'on fait pousser, hors sol, dans la station spatiale internationale. Dans ses bras, Faustine, un an, fait mine de ne pas s'intéresser... Puis, vient le moment de tester la pesanteur d'un astre où le corps est six fois moins lourd. Chacun à leur tour, les aînés s'installent dans un siège qui leur permet de simuler les bonds que font les astronautes sur le satellite de la Terre. Sensation de légèreté garantie. Cette attraction fait aussi la part belle aux petites et grandes histoires de la conquête de la Lune. « Nous notons ce qui plaît le plus ou ce qui ne fonctionne pas. En fonction de la réceptivité et de la nature du public, nous adaptons sans cesse l'animation, avec l'équipe de médiation », témoigne Claire Buvat, entre deux séances d'une demi-heure. « Le fait de partager ces connaissances et de voir les yeux s'écarquiller est ce qu'il y a de plus gratifiant », confie cette jeune femme dont le métier consiste à mettre l'espace en scène.

« Voir les yeux s'écarquiller est le plus gratifiant »



« Nous nous battons pour redonner le goût des sciences »

« Ce que tu fais, tu le sais », pourrait être la devise du lieu et la raison pour laquelle les expériences proposées sont si nombreuses. Certaines se passent de commentaires, comme celle de s'asseoir quelques minutes dans le cockpit de la réplique de la capsule Soyouz. « À ce moment-là, on peut poser des questions si l'on est curieux, interagir avec les animateurs, ou

bien laisser infuser. On peut surtout rêver.

C'est quelque chose qui fonctionne très bien ! » lance Florence Seroussi, responsable des relations publiques, qui cherche

à rendre accessible l'inaccessible. Elle qui, à l'école, collectionnait les zéros en mathématiques et en physique, s'en accommode ici parfaitement : « Nous nous battons pour redonner le goût des sciences, qui ne doivent pas être réservées à une élite. J'adore tout ce qui m'entoure alors que je ne sais pas faire une division ! »

De son côté, notre famille venue du Nord ne quittera pas la Cité de l'espace sans avoir admiré, dans son jardin, la réplique à la taille réelle du module qui déposa les astronautes sur la Lune. Ils s'y croiraient, ils sont conquis.

Philippe Salvador ✍

IL L'A FAIT...

PHILIPPE PERRIN, l'astronaute les pieds sur Terre

UNIVERS. Philippe Perrin a beau être le neuvième Français à être parti dans l'espace, son nom ne vous évoque peut-être rien. Installé à Toulouse depuis son retour de la station spatiale internationale dans le cadre d'une mission avec la Nasa en 2002, il s'emploie à redevenir un Terrien comme les autres.

Il fait partie des rares privilégiés en ce bas monde à avoir pris congé de la Terre le temps d'un séjour dans les étoiles. Le 5 juin 2002, Philippe Perrin s'envolait de Cap Canaveral pour une mission de 14 jours dans la station spatiale internationale (ISS), ponctuée de trois sorties extravéhiculaires. Une expérience que le neuvième Français ayant été dans l'espace a vécue de manière intimiste et métaphysique. Comme si elle avait été écrite. Dès son enfance, Philippe Perrin « savait » qu'il serait astronaute. Il avait 6 ans lorsque



les images inouïes du premier alunissage se sont imprimées dans sa tête. Mais ce sont surtout ces heures passées à observer le ciel au Maroc, durant ses retours estivaux dans son pays natal, qui ont forgé cette conviction. « J'étais persuadé qu'un jour, je contemplerai la Terre depuis là-haut, pour comprendre ce que nous faisons là. »

Pour satisfaire cette ambition, il coche soigneusement les cases une à une : Polytechnique pour devenir ingénieur puis l'armée de l'air où il décroche l'indispensable brevet de pilote de chasse. Le téléphone finit par sonner un jour de mai 1996 : « Le patron des astronautes français m'annonçait ma sélection pour un entraînement aux États-Unis avec peut-être un vol à la clé. J'ai bondi de joie toute la nuit et, un mois plus tard, nous nous installions à Houston avec ma femme, alors enceinte », raconte Philippe Perrin. Six ans après, c'est le grand départ pour ISS, qui se trouvait en phase d'assemblage. L'homme ne garde aucun souvenir de sa première sortie dans l'espace : « J'étais dans un état second, proche de l'inconscience, mon cœur battait si faiblement qu'au sol, ils ont cru qu'il y avait un souci. » Lors de la troisième, il est chargé de réparer le bras robotique de la station. « C'était une période formidable, il y avait tout à construire. La mission à laquelle j'ai participé est l'une des plus belles à avoir existé », raconte-t-il.

Pourtant, elle passe totalement inaperçue en France, les vols habités n'étant plus une priorité nationale. Loin de la folie médiatique vécue par Thomas Pesquet, Philippe Perrin fait son retour dans l'anonymat. « Je suis arrivé à l'aéroport avec ma petite valise, personne ne m'attendait. » À l'image d'un Neil Armstrong, retiré dans son ranch à son retour de la Lune, il va alors mettre un point d'honneur à revenir sur Terre, refusant d'endosser le rôle de VRP de la conquête spatiale pour se protéger. Parlant peu de son expérience, il aime tout de même rappeler son caractère extraordinaire et sa difficulté : la séparation, la promiscuité et la peur, tabou ultime noyé sous un torrent d'humour. Conscient d'avoir touché le Graal, il fait le choix rare de quitter le spatial pour permettre à sa femme de travailler et décide d'atterrir à Toulouse, « ville rebelle et accueillante ». Devenu pilote d'essai chez Airbus, il cherche, depuis lors, le moyen de donner un écho à son cri pour l'environnement. « Comme tous les astronautes, j'ai physiquement ressenti la préciosité de la vie en observant depuis l'espace cette petite bille qui est notre seul vaisseau. » Il a testé, en vain, la politique. Aujourd'hui celui qui confie « être à un tournant de sa vie », prépare un livre et songe à donner des conférences. Plutôt que de ressasser son passé, Philippe Perrin regarde vers l'avenir. Et rêve de voir Toulouse devenir une vitrine expérimentale de l'écologie, comme elle l'est pour l'espace.

Nicolas Mathé ✍

Jt



Du cœur de la ville à celui DES ÉTOILES

Peu de Toulousains connaissent l'existence de ce lieu emblématique de l'astronomie, caché dans un îlot de verdure, en plein centre. L'observatoire de Jolimont a été celui de la Ville rose jusqu'en 1981, au cœur de la science. C'est ici que se trouve le siège de la Société d'astronomie populaire (Sap), créée en 1910, une des plus anciennes associations savantes de Toulouse. L'une des mieux dotées aussi : sa centaine de membres, amateurs ou chevronnés, bénéficie d'instruments exceptionnels. Une partie est technologiquement à la pointe, l'autre est historiquement inestimable. Comme le pendule de Foucault, le cercle méridien permettant de calculer les coordonnées des étoiles, ou l'équatoriale photographique qui les cartographie. « C'est un site unique en France »,



confirme Michel Estèves, qui préside la Sap depuis 35 ans. S'il déplore que la moyenne d'âge de ses adhérents augmente, ce passionné se réjouit de l'engouement que ne cesse de susciter l'espace : « Nous accueillons ici plus de 4 000 visiteurs par an, qui veulent tous poser l'œil sur nos oculaires. Là, ils se rendent compte que ce n'est pas de la télé et que ce qu'ils regardent est bien devant eux, à des millions de kilomètres. » L'association initie des élèves de CM2, reçoit des comités d'entreprise et participe à la Fête de la science, aux Journées du patrimoine ou à la Nuit des étoiles. Elle organise aussi, tous les derniers vendredis du mois, une conférence astronomique ouverte à tous.

Philippe Salvador ✍

Jt



À RAMONVILLE, on observe tous les astres

Étoiles filantes, croissant de Lune, Jupiter, Saturne, et autres beautés célestes seront à l'honneur ce samedi 3 août au Château de Soule, à Ramonville-Saint-Agne. L'association Planète sciences Occitanie y organise sa 23^e Nuit des étoiles et célèbre par la même occasion le cinquantième anniversaire des premiers pas de l'Homme sur le satellite de la Terre. Cet épisode mémorable sera entièrement décortiqué, entre deux observations des merveilles du ciel estival.

Château de Soule,
13 avenue de Suisse
à Ramonville-Saint-Agne
✉ planete-sciences.org



À LONGAGES, le ciel au bord du lac

Les animateurs passionnés du club d'astronomie de Cugnaux, Urania 31, proposeront une observation du soleil dès 16 heures, ce samedi 3 août, sur les berges du lac de Sabatouse, à Longages. Celle des étoiles débutera vers 22 heures, avec un diaporama et une projection du ciel sur grand écran. De nombreux instruments seront à disposition pour découvrir les planètes, amas d'étoiles, nébuleuses et autres galaxies.

Lac de Sabatouse,
chemin de Sabatouse
à Longages
✉ astro-cugnaux.com

SAINT-MÉDARD est sous la voûte



Loin des lumières urbaines, le cosmos est encore plus beau. Le Club d'astronomie du Comminges donne rendez-vous aux amoureux du ciel le samedi 3 août à partir de 21 heures à Saint-Médard. Au programme : observation avec des télescopes, des lunettes et à l'œil nu, animée par les astronomes amateurs de l'association. Celle-ci organise une autre nuit les yeux en l'air le mercredi 7 août dans la commune de Mazères-sur-Salat, près de la chapelle Sainte-Matrone.

Centre équestre de Césamme
à Saint-Médard
✉ cac-31.org





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

UNE FERME à la belle étoile

« Ici, nous proposons une astronomie pour tout le monde », présente Bruno Monflier, fondateur de la Ferme des étoiles. Un site créé deux ans après le Festival d'astronomie de Fleurance, en 1993, pour prolonger l'activité à l'année. De simples veillées pour s'initier à l'observation du ciel aux stages de perfectionnement les plus pointus, une équipe de médiateurs scientifiques accompagne curieux et passionnés. Avec le temps, la ferme est également devenue un lieu d'accueil de premier choix pour les classes découvertes et autres séjours pédagogiques estivaux à destination des enfants. « Aujourd'hui, le grand public constitue la part la plus importante de nos visiteurs, contrairement aux débuts au cours desquels le site n'intéressait que les amateurs d'astronomie. Il y a une vraie démocratisation. Dans un monde de plus en plus compliqué, le ciel est toujours une source d'évasion et d'espoir », observe Bruno Monflier.

Pour remplir sa mission, la Ferme des étoiles a investi une belle demeure gasconne au cœur du Gers, sur un terrain de quatre hectares. Avec des nuits encore bien noires et des équipements exceptionnels (téléscope de 620 millimètres, planétarium numérique de sept mètres de diamètre ainsi que la plus grande paire de jumelles du monde), elle offre un site d'observation privilégié. Et pour prolonger le voyage, cinq "astrobulles" ont été installées dans le jardin en guise d'hébergement insolite.

Trois associations sont regroupées sous ce même toit. C'est donc un véritable écosystème de l'astronomie qui a vu le jour dans ce petit coin d'Occitanie, depuis lequel il rayonne en France comme à l'étranger. La structure organise en effet des Nuits des étoiles et des déclinaisons de son festival d'astronomie au Liban ou au Mexique. La version gersoise est, elle, devenue la première manifestation européenne en la matière. Sa 29^e édition se tiendra du 2 au 9 août et sera scindée, comme chaque année, en quatre parties : un marathon des sciences sur le thème "Vérité(s)", un festival pour adulte avec des conférences sur la Lune ou les trous noirs, Astrojeunes, pour les plus petits, et le village des sciences, lieu de toutes les expérimentations.

Nicolas Mathé ✍



Jt



IODINES

Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*



iodines.fr

05 82 08 52 70



* sur la voirie dans la zone de libre service

GRAND ANGLE

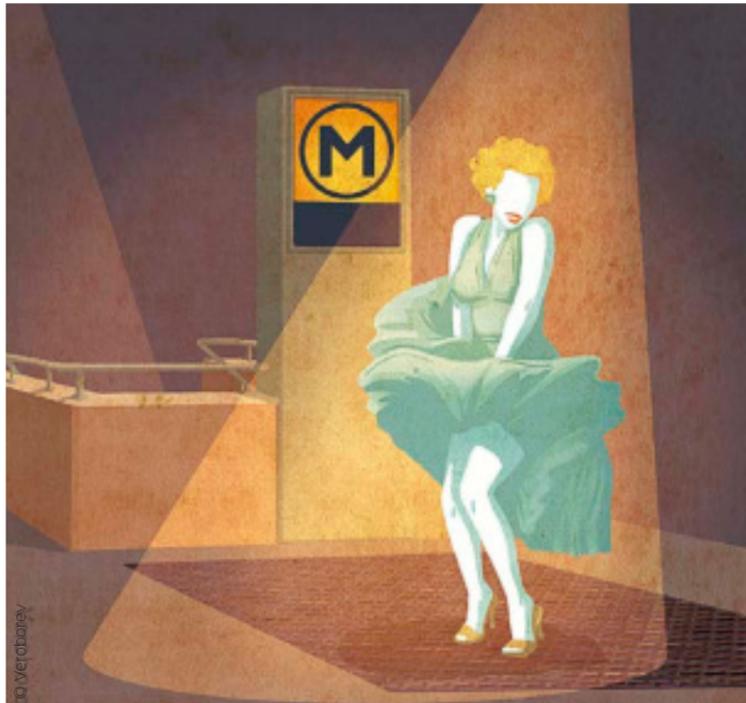
Troisième ligne de métro : LES CODEV DUBITATIFS après l'enquête publique

RÉSERVES. L'enquête publique concernant la troisième ligne de métro a pris fin le 18 juillet dernier. Après l'avoir étudiée, les Conseils de développement de Toulouse Métropole, du Sicoval et du Muretain soulèvent plusieurs interrogations.

« Une troisième ligne de métro sera bénéfique, mais n'est cependant pas suffisante à elle seule pour régler les problèmes de déplacement. » Pierre Lefèvre, coordinateur du Conseil de développement (Codev) de Toulouse Métropole, résume ainsi l'avis émis par cette assemblée consultative. Cette dernière vient de rendre ses conclusions communes avec ses homologues du Sicoval et du Muretain : « Nous relevons plusieurs points de vigilance suite à l'enquête publique qui s'est achevée le 18 juillet. »

C'est d'abord sur la forme que le trio s'interroge. La procédure aura duré un mois et demi, « ce qui reste étonnant pour un projet d'une telle importance », notent les Codev qui soulèvent également la question de la planification estivale du dispositif. Au sein même de l'instance, les avis sont partagés. Pour certains, c'est une manière d'écourter volontairement les débats. Pour d'autres, il s'agit d'une simple coïncidence de calendrier. « Toujours est-il qu'il est difficile de mobiliser les citoyens en plein mois de juillet », constate Pierre Lefèvre.

Et l'étonnement des Codev suite à la consultation de l'enquête ne s'arrête pas là. Ils sont interloqués par le plan de financement présenté. Outre les réserves formulées quant à la soutenabilité économique du projet, les membres des Conseils de développement re-



lèvent un dossier incomplet : « Nous ne connaissons pas les recettes que

Tisséo Collectivités pense atteindre avec la troisième ligne de métro, car le compte d'exploitation ne figure pas dans la procédure. Cela est curieux quand on souhaite démontrer la viabilité d'un programme. »

« Curieux quand on souhaite démontrer la viabilité d'un programme »

Un défaut de communication d'éléments dans le dossier de l'enquête publique qui rend difficile un positionnement clair, estiment les Codev. Ces derniers considèrent par exemple que des informations concernant l'intermodalité autour de la troisième ligne de métro auraient permis d'appuyer l'utilité du projet. « S'il est bien inscrit au Plan de déplacements urbains (PDU), la collectivité ne précise pas de quelle manière il sera connecté aux autres types de transports », constatent les Codev. Pourtant, ils notent que plusieurs réflexions sont en cours sur le sujet, comme le Schéma directeur cyclable, mais ces documents restent absents de l'enquête publique. « L'intégration de ces projets au dossier aurait donné à la ligne Toulouse Aérospatiale Express (TAE) la dimension métropolitaine qui lui manque. » Un argument de poids auquel les Codev amènent leurs préconisations : il manque une autorité organisatrice de la mobilité (AOM) pour articuler l'intermodalité. Cette carence pourrait être comblée par l'élargissement des compétences des AOM prévues

par le projet de loi d'orientation des mobilités (Lom), qui devra être examiné à l'Assemblée nationale et au Sénat à la rentrée. « Nous espérons que les présidents des collectivités concernées et Tisséo s'en empareront pour créer une autorité unique pour les trois agglomérations de Toulouse Métropole, du Sicoval et du Muretain et ainsi mener une politique de transports plus cohérente », explique Pierre Lefèvre, au nom des Codev.

Séverine Sarrat ✍

À LA LOUPE

La MAISON NOUGARO ouvre ses portes

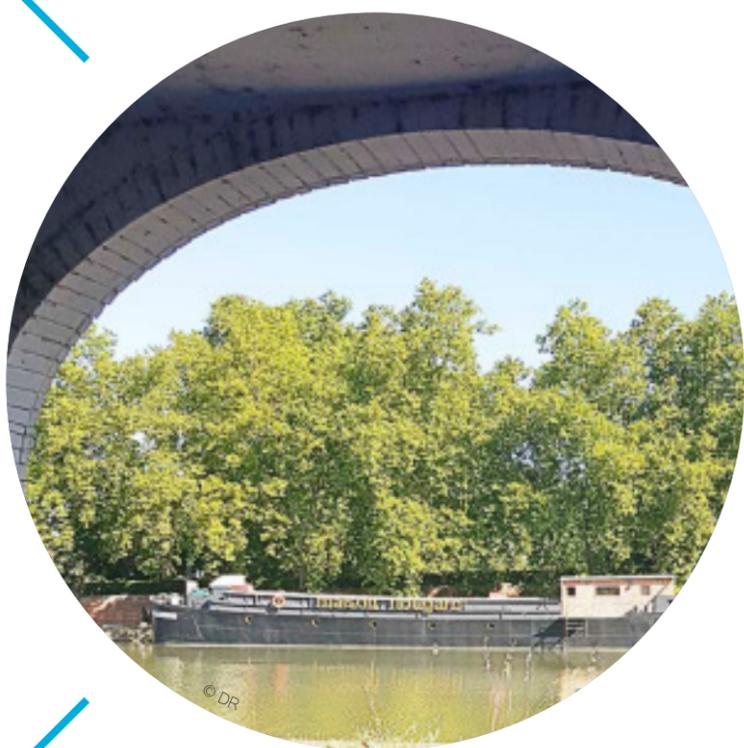
ENCRE. La Maison Nougaro ouvre sur une péniche, aux Ponts-Jumeaux. En attendant son inauguration et le lancement de sa programmation de spectacles, au mois de septembre, le public peut déjà découvrir "L'enfant phare", une exposition d'objets et cahiers ayant appartenu au chanteur.

La péniche est amarrée sur les quais du port de l'Embouchure, au pied des Ponts-Jumeaux. Le Sancta Nox, une longue embarcation noire surmontée d'une cabine évoquant une bâtisse toulousaine en briques rouges, accueille désormais la Maison Nougaro. Et, bien que son inauguration officielle ne soit prévue que le 9 septembre prochain, date à laquelle l'artiste du plus populaire des hymnes à la Ville rose aurait fêté ses 90 ans, cet espace dédié à son souvenir a ouvert ses portes la semaine dernière. Les amateurs peuvent donc déjà se plonger, du jeudi au dimanche, dans l'univers du regretté auteur-compositeur. « L'idée était de s'inspirer de l'ambiance des cabarets où mon père a

fait ses débuts. La programmation n'est pas encore lancée, mais le public peut venir se restaurer et découvrir l'exposition "L'enfant phare" qui présente de nombreux objets lui ayant appartenu », présente Cécile Nougaro, la fille du chanteur.

Dans ce lieu pouvant accueillir une cinquantaine de personnes, ses meubles, des photos et ses cahiers exposés dans des vitrines, participent à rendre sa présence presque palpable. Même le piano sur lequel il composait, dans son appartement des quais de Tounis, trône sur scène. « Les visiteurs pourront découvrir des anecdotes sur sa jeunesse ou la genèse de sa chanson "Toulouse". Pour la restauration, nous avons conçu un menu autour de ses plats préférés », explique Cécile Nougaro. Rendez-vous est donc pris en septembre pour l'ouverture officielle du lieu et la sortie du premier coffret réunissant l'intégralité des enregistrements du petit taureau.

Nicolas Belaubre ✍



ET MAINTENANT ?

Val Tolosa : LE DÉBUT DE LA FIN ?

COUP DE GRÂCE. Le Conseil d'État, plus haute juridiction administrative, a rendu ce mercredi 24 juillet, un arrêt favorable aux détracteurs du projet Val Tolosa. Selon ce dernier, la construction d'un centre commercial à Plaisance-du-Touch ne répond pas à « une raison impérative d'intérêt public majeur ».

« Le Conseil d'État siffle la fin de la partie », annonce Pascal Barbier, coprésident de l'association Non à Val Tolosa. Parmi les multiples décisions de justice intervenues depuis 2005 et le lancement de ce projet de centre commercial à Plaisance-du-Touch, celle de ce mercredi 24 juillet semble déterminante aux yeux de ses détracteurs. La plus haute juridiction administrative confirme en effet l'invalidation de l'arrêté préfectoral qui autorisait la destruction d'une centaine d'espèces protégées sur le site. Le Conseil d'État reconnaît la vocation du projet à favoriser l'animation urbaine, à contribuer à la satisfaction des besoins des consommateurs, à anticiper l'évolution démographique de la zone. Mais il rappelle que cette dernière est mal desservie en transports collectifs et qu'il a été établi que « l'offre en grands centres commerciaux apparaît suffisamment structurée pour répondre à la demande des prochaines années ». Ainsi, cette construction de plus de 60 000 m² d'espaces de vente, comprenant 150 magasins, un hypermarché et un cinéma, ne correspond pas à « une raison impérative d'intérêt public majeur suffisante pour justifier les atteintes à la protection des espèces », stipule l'arrêt.



En réaction, le promoteur Unibail-Rodamco-Westfield, qui a déjà dépensé 50 millions d'euros en achats de terrains, fait savoir dans un communiqué laconique qu'il « prend note de la décision du Conseil d'État (...) et étudie les différentes options envisageables pour l'avenir du site ».

En mars dernier toutefois, Christophe Farbos, directeur des projets

« Il est impossible de revenir sur une telle décision »

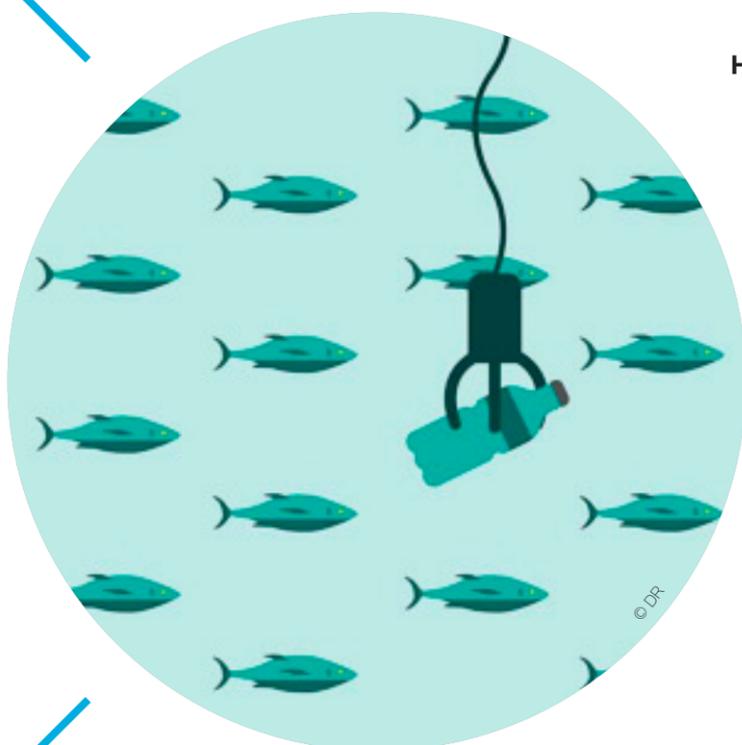
immobiliers du groupe, avait estimé, dans les colonnes de "La Dépêche du Midi", que cet arrêt allait « établir une jurisprudence ». « Ce qui définira assez précisément le devenir de nombreux dossiers en France », avait-il anticipé. Pascal Barbier confirme : « Il est impossible de revenir sur une telle décision. » C'est pourquoi le militant réclame l'abandon définitif de Val Tolosa, la réouverture immédiate de la portion de la RD 24 traversant le plateau de la Ménude et l'interdiction de toutes les procédures juridiques en cours. Car plusieurs actions attendent encore d'être jugées, dont un recours de l'association contre une nouvelle demande de permis de construire déposée par le promoteur, qui doit être examinée prochainement par le tribunal administratif de Toulouse. « Ils s'acharnent. Ils veulent nous asphyxier financièrement afin que nous cessions les poursuites à leur encontre. » Pascal Barbier, par ailleurs élu écologiste à Plaisance-du-Touch, demeure donc sur ses gardes : « Ils peuvent toujours commettre des actes illégaux et placer ensuite la justice devant le fait accompli », dit-il, citant l'exemple du magasin Leroy Merlin de Balma, qui avait été construit en 1994 sans permis valide. Selon lui, le combat de Non à Val Tolosa ne cessera que lorsque Unibail aura pris acte de la fin du projet : « Cette décision, il la prendra un jour. Reste à savoir si ce sera demain ou dans dix ans. »

Philippe Salvador ✍

ÇA BOUGE !

Robins des mers s'attaque à LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

HISSEZ HAUT. À l'aide d'outils innovants et de la mobilisation d'une communauté engagée, la start-up toulousaine Robins des mers a pour ambition de réduire les déchets en mer. À commencer par la Méditerranée.



Réduire les déchets en mer de manière participative. C'est l'objectif de la start-up Robins des mers, créée en 2018. Pour y parvenir, Alexia Idrac, sa fondatrice, et les huit bénévoles que compte la structure ont mobilisé une véritable communauté. Essentiellement constituée de navigateurs, mais aussi d'associations environnementales et de citoyens, cette dernière s'engage dans la protection active des milieux aquatiques. Non seulement en diminuant leur production de débris, mais en ramassant ceux qui polluent les mers. Trois outils sont mis à leur disposition par Robins des mers. Pour que les marins puissent repêcher les déchets flottants, « nous avons

équipé les gaffes de mouillage (perche munie d'un crochet, ndlr) présentes sur tous les bateaux d'un filet rétractable », explique Alexia Idrac. La start-up a également imaginé un compacteur manuel spécialement adapté aux contraintes de navigation. Et développé une application éponyme permettant de géolocaliser à la fois les déchets ramassés et les points de collecte. « Ainsi, nous disposerons d'un retour chiffré des actions des 600 membres de la communauté. Tout en identifiant les lieux de dépôts sauvages, qu'ils se situent au large ou en ville. Nous travaillons sur l'eau et sur terre car nous savons que 80 % des débris retrouvés dans les océans proviennent des continents », précise la fondatrice de Robins des mers.

Une opération de financement participatif a été lancée sur la plateforme Ekosea afin de financer la phase ultime de la production des prototypes. Ceux-ci seront expérimentés en octobre prochain en Méditerranée, mer la plus polluée d'Europe.

Séverine Sarrat ✍

IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Mathieu PUGINIER

Un champion au poil

Pour sa troisième participation aux championnats de France de barbe, Mathieu Puginier vient de remporter le titre dans la catégorie des "barbes naturelles de moins de 20 centimètres". Je te tiens, tu me tiens, par la...

✍ Nicolas Belaubre



BARBICHETTE. Depuis tout jeune homme, Mathieu Puginier a une pilosité remarquable et s'en amuse. « Je n'ai pas attendu la mode. Déjà, vers la fin de l'adolescence, j'avais une barbe généreuse. J'en ai souvent changé le dessin : collier, bouc... Ça a toujours été un jeu », dévoile le champion de France 2019 des barbes naturelles de moins de 20 centimètres.

COUPE. Avant de décrocher le trophée, ce jeune coach sportif, qui gérait une salle de remise en forme à Labège, s'est illustré dans d'autres catégories. « C'est ma troisième participation. La première année, j'étais inscrit pour le prix des barbes Verdi. Une taille moyennement longue avec les moustaches qui repiquent sur les joues », explique le compétiteur, qui s'est également présenté aux championnats du monde avec une "Garibaldi". Mais la victoire lui échappe... d'un poil.

FAVORI. Pas de quoi démoraliser le prétendant. « J'ai toujours eu cette volonté de me démarquer. J'aime bien le défi, le surpassement de soi », assure ce fonceur. Issu d'une famille férue d'exercice physique, il démarre la natation à 3 ans avant de se tourner vers la danse sportive, puis plus tard, la moto de vitesse qu'il pratique encore. Entraînant à chaque fois son entourage dans son sillage.

BACCHANTES. Sa mère, qui a même ouvert une école, et sa soeur ont suivi ses pas et sont devenues danseuses. Quant à son père, qui ne manque pas une de ses courses, il s'est piqué au jeu. « Depuis deux ans, il participe aussi dans la catégorie moustache. Il a toujours porté la barbe ou la moustache. En 34 ans, je ne l'ai vu rasé qu'une seule journée », se poile le champion.

RASOIR. Mais si cette avantageuse parure provoque l'admiration des uns et la curiosité des autres, elle contraint par ailleurs à des soins quotidiens et, parfois, à faire des choix cornéliens. « Je voulais intégrer les pompiers volontaires. Mais ils ne tolèrent pas une barbe aussi longue. Pour le moment, je vais la conserver et profiter de cette victoire. »

TOP WEB



🐦 **Jennifer Courtois-Périssé @courtoisperisse 30/07** : Tout mon soutien à @jeromeazema et @En-Marche09 pour cette attaque contre notre permanence @enmarchefr. Ils défendent la pluralité démocratique en Ariège. Nous continuerons à être présents ici et partout sur le territoire. @StanGuerini @Pierr_Person @LaREMoccitanie @OccitanieA

🐦 **Romain Cujives @Romain_Cujives 29/07** : [à propos du jour du dépassement] Cette dette naturelle n'est pas remboursable. C'est une simple destruction, une négation du vivant, des besoins des générations actuelles et futures, des équilibres physiques de notre

monde fini. À Toulouse et ailleurs, la transition écologique doit être l'une de nos priorités !

🐦 **Manuel Bompard @mbompard 25/07** : Chère @corinnevignon, comme élu de Haute-Garonne comme vous, je vous propose que nous organisions un débat à #Toulouse sur la réforme des retraites à la rentrée. Cela permettrait d'éclairer nos concitoyens sur ce projet.

📌 **Antoine Maurice 29/07** : Ce lundi 29 juillet, l'humanité a épuisé toutes les ressources renouvelables de la planète pour l'année 2019. Cette date intervient chaque année un peu plus tôt : en 2018, le « jour du dépassement » mondial tombait le 1er août. Il y a vingt ans, la date fatidique était le 29 septembre. En 1970, c'était le 29 décembre. Nous détruisons notre environnement et vivons

comme si nous étions à crédit. Mais il ne s'agit pas d'une dette car nous ne rembourserons jamais ce qui a disparu, la planète n'étant pas une banque ! Les générations présentes vont-elles continuer à illusionner autour d'un « progrès » et d'une « croissance » infinie dans un monde aux ressources finies ?

Va-t-on continuer à alimenter de fausses aspirations de consommation, de faux besoins économiques pour faire peur et que rien ne change dans un monde qui décidément ne tourne pas rond ?!

Le seul progrès qui vaille est celui qui tient compte des équilibres naturels, nos biens communs, et qui permette de vivre mieux, toutes et tous. À nous de le construire ici et maintenant.

Inventons ce chemin ensemble... #JourDuDépassement #ToutDoitChanger

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Municipales : les Verts la jouent COLLECTIF

ALLIANCES. À l'image de Toulouse, où Europe écologie-les Verts a fait le choix de faire partie de la dynamique d'Archipel Citoyen, les Verts n'ont pas l'intention de présenter partout des listes en leur nom aux prochaines municipales. Une position qui s'inscrit dans une logique de projet selon eux.

Avec 13,5 % des votes au scrutin européen de mai dernier pour la liste menée par Yannick Jadot, Europe écologie-les Verts (EELV) s'est affirmé comme la troisième force politique en France. Devant ce résultat, on peut donc s'étonner de voir qu'EELV ne présentera pas de liste en son nom aux municipales dans la Ville rose. Pour Antoine Maurice, élu d'opposition à la mairie de Toulouse et porte-parole des Verts au sein du mouvement Archipel Citoyen, « il s'agit au contraire d'une forme de continuité ». « Archipel Citoyen permet de rassembler autour des valeurs que nous défendons, à savoir la transition écologique, le renouvellement démocratique et la solidarité. Il n'y avait pas de raison que le résultat des Européennes nous fasse changer de stratégie. » Antoine Maurice rappelle que l'enjeu de ces deux scrutins est bien différent et affirme qu'en rejoignant cette dynamique, EELV répond à une préoccupation environnementale exprimée par les citoyens au niveau local : « Le message des Européennes n'était pas non plus celui d'un enfermement purement partisan. Et la visibilité de l'écologie comme de notre



Antoine Maurice et Christine Arrighi

mouvement est réelle au sein d'Archipel Citoyen. »

À écouter l'élu, EELV privilégie donc le projet aux étiquettes et c'est aussi la stratégie adoptée dans l'ensemble de l'agglomération toulousaine. « Ce que nous défendons, c'est l'écologie politique, avec tout ce qu'elle

englobe », résume Christine Arrighi, secrétaire régionale d'EELV en Occitanie Midi-Pyrénées. « Partout où cela est possible, nous conduirons des listes qui portent cette ambition-là. » La responsable cite notamment Balma et Plaisance-du-Touch où Yannick Bourlès et Pascal Barbier sont déjà lancés dans la campagne. Pour les autres communes, rien n'est encore arrêté et cela se fera en fonction des situations locales. « Nous serons très pragmatiques. S'il y a une possibilité de coconstruire un projet écologiste avec d'autres, sans forcément mener la liste, nous les soutiendrons. Mais l'alliance se fera autour d'un programme plutôt que de logiques partisans. Nous serons très exigeants par rapport à cela », assure Christine Arrighi. Selon elle, seul un projet qui corresponde aux réalités quotidiennes peut redonner confiance dans la chose politique,

au-delà des étiquettes.

Antoine Maurice ajoute que l'idée est « d'organiser une coordination métropolitaine afin de conduire un projet d'ensemble cohérent » pour Toulouse Métropole. Un sujet qui sera notamment abordé lors des Journées d'été d'Europe Écologie-les Verts qui ont lieu cette année à Toulouse, du 22 au 24 août.

Paul Périé ✍



Institut Supérieur
de Journalisme
de Toulouse

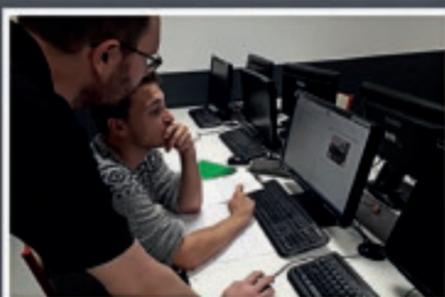
L'ÉCOLE DE JOURNALISME APRÈS LE BAC

DERNIÈRES PLACES

ADMISSION SUR ORAL DE MOTIVATION

www.isjt.fr

- ENCADREMENT PAR DES JOURNALISTES
- PRATIQUE INTENSIVE SUR LE TERRAIN
- STUDIO TV ET RADIO
- ENREGISTREURS AUDIO, CAMÉRAS ET APPAREILS PHOTO PROS



LITTÉRATURE

LES MEILLEURES PAGES
de l'été



BIBLIOTHÈQUE. Les vacances sont parfaites pour voyager. Mais il n'est pas nécessaire, pour cela, de prendre l'avion. Des libraires de la Ville rose ont sélectionné quatre ouvrages à lire pendant l'été qui vous emporteront dans un Toulouse fantastique. Sur les traces d'animaux farceurs ou des plus notables criminels d'Occitanie.

**MACABRES RITUELS
À TOULOUSE**

Dans la Ville rose, une archéologue notoire, membre d'une secte fidèle aux religions anciennes, est assassinée sauvagement. Quand Ambre et Rodéric, deux jeunes détectives privés, se mettent sur l'affaire, celle-ci piétine depuis quatre mois. Aux côtés d'un bibliothécaire roublard, le duo va devoir démêler les fils de cette deuxième enquête de la série "Le Tarot des éternels". « C'est bien écrit, le lecteur est plongé dans une atmosphère pesante et mystérieuse. C'est une sorte de polard fantastique qui emmène dans l'univers de la Cabale, de l'ésotérisme et des sciences occultes. L'intrigue, dans laquelle la politique se mêle au surnaturel, avance avec beaucoup de maîtrise », juge Renaud Layet, de la librairie Série B.

"Le Tarot des éternels :
Le supplice du pendu" (Tome 2),
de Daniel Bontemps
Editions Nanachi

LES BROUILLARDS DE LONDRES

En plein après-guerre, dans une ville de Londres encore défigurée par les stigmates des combats, deux adolescents, Nathaniel et Rachel, sont confiés par leurs parents à un curieux tuteur. Un personnage qui vit à la marge, dans un monde interlope. Pourquoi leurs parents ont-ils disparu sans laisser de traces ? Et pourquoi leur mère revient-elle des années plus tard ? « Le suspens est à son comble. C'est un roman d'apprentissage avec une forte dimension historique au second plan. Mais surtout, c'est un beau texte à l'écriture fluide et évocatrice. La capitale anglaise, telle qu'elle était à l'époque avec ses grands brouillards, ses faubourgs et ses courses de lévriers, prend vie à chaque page », explique Hervé Floury, de la librairie Floury Frères.

"Ombres sur la Tamise", de Michael Ondaatje
Éditions de l'Olivier

DU POLAR "EN VRAI"

Des corps démembrés ou transformés en œuvre d'art, un prêtre assassin... La réalité dépasse parfois la fiction. En matière de crime comme ailleurs. Alors, quand on a passé 35 ans comme officier de la police judiciaire dans la gendarmerie, on a de la matière. Dans son dernier ouvrage "Histoires policières d'Occitanie", Jean-Marie Calvet propose un recueil de 24 récits plus surprenants les uns que les autres, tous basés sur des faits réels. « C'est un petit livre très accessible, avec une écriture simple. On se balade dans toute l'Occitanie au travers de

ces affaires », garantit Renaud Layet, gérant de la librairie Série B, spécialisé dans les polars et les récits fantastiques. Une façon de découvrir un autre visage de la région.

"Histoires policières
d'Occitanie",
de Jean-Marie Calvet
Éd. Les Presses Littéraires

**JEUNESSE : UNE AMITIÉ
CHAMPÊTRE**

Taupe et Mulot sont inséparables. Ensemble, ils peignent, pêchent et vont à la découverte du monde, chacun avec son caractère. Taupe est imprévisible, créatif et, comme il se doit, un peu myope. Mulot, lui, est aussi doux qu'attentionné. Chaque aventure révèle toute la bienveillance délicate des deux protagonistes. L'écriture pleine d'humour de l'auteur toulousain Henri Meunier s'empare avec brio du comique de situation et se marie parfaitement aux dessins sensibles de Benjamin Chaud. « "Taupe et mulot", un petit roman illustré, idéal pour les premières lectures. C'est une histoire d'amitié portée par un texte très poétique, avec une touche de philosophie et des dessins chaleureux. Le deuxième tome est prévu pour la rentrée », s'enthousiasme Louise Lefaux, de la librairie L'Autre Rive.

"Taupe et Mulot", d'Henri
Meunier et Benjamin Chaud
Édition Hélicium jeunesse
À partir de 6 ans

COUP DE CŒUR en Bretagne

Après "Mystère et fromage à Toulouse" ou "Le trésor du Canal du Midi", Violette Mirgue repart à l'aventure. L'intrépide petite souris, née sous la plume de la Toulousaine Marie-Constance Mallard, part en vacances en Bretagne pour un voyage riche de peines de cœurs, de pirates et... de crêpes, bien sûr !

"Coup de cœur en Bretagne", Privat Jeunesse - 2019

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr



Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2019, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

CONSTITUTIONS



SCP ABFM
Notaires Associés
Maître Olivier FIS
8 Boulevard Jean Jaurès
31260 SALIES-DU-SALAT

Suivant acte reçu par Me Olivier FIS, notaire associé au sein de la SCP ABFM Notaires Associés, le 08/07/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI TI & PI**
Forme sociale : Société Civile
Siège social : HIS (31260) 572 Route de St-Girons

Objet social : l'acquisition, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion de tous biens ou droits immobiliers, la prise de participation dans toutes sociétés civile et/ou immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts avec ou sans garanties hypothécaires, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'un ou plusieurs biens mobiliers ou immobiliers, de tout ou partie de l'actif social par tous moyens. Et généralement toutes opérations, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Apports en numéraire : 100,00 €, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital social : CENT EUROS (100,00 €) : 100 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 100.
Gérants : Mme Myriam Aline Hélène SERES, demeurant à HIS (31260) 160 rte de St-Girons, née à TOULOUSE (31) le 30/08/1979 et Mme Christiane Pierrette Marie Charlotte DARBON, demeurant à HIS (31260) 572 rte de St-Girons, née à TOULOUSE (31), le 17/01/1958.
Clauses d'agrément : toute cession entre vifs nécessite un agrément à l'exception des cessions entre associés. En cas de décès d'un associé, les parts sociales ne sont pas librement transmissibles par voie de succession.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis et mention.

SCP ABFM
Notaires Associés
Maître Florence BARES
8 Boulevard Jean Jaurès
31260 SALIES-DU-SALAT

Suivant acte reçu par Me BARES, notaire associé au sein de la SCP ABFM Notaires Associés, le 26/07/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LA PAYSANNE**
Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : AUZAS (31360), 39 Bis Rue d'Auzas
Objet social : Pâtisserie, boulangerie, chocolaterie, confiserie, sandwicherie, snack, préparation et vente de plats, salades, glaces, crêpes, gaufres, fabrication et vente de pizzas, à consommer sur place ou à emporter, activité de traiteur, vente de produits alimentaires, salon de thé, l'acquisition, la création, exceptionnellement la vente, l'exploitation directe ou indirecte, la prise à bail, la gérance, de tous fonds artisanal, de tous fonds de commerce ayant une activité similaire ou connexes aux activités ci-dessus relatées, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Apports en numéraire : 500,00 €, Capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00 €) : 500 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 500.
Gérants pour une durée indéterminée : Mme Sabine SORS, née à BESANCON (25000), le 12/06/1970 et M. Thomas Camille Gérard DORDAIN, né à SAINT-LIZIER (09190), le 23/09/2000 demeurant tous deux à AUZAS (31360) 39 Bis rue d'Auzas.
Clause d'agrément : toute cession entre vifs ou à cause de mort et soumise à agrément.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

POUR AVIS ET MENTION.

AVIS DE CONSTITUTION - Forme : COOPÉRATIVE 47 SARL Dénomination : **Le Vent de la Récolte**. Objet : Fournir Siège social : 6 allée de Sisteron 31770 Colomers Capital : 10040€. Durée : 99ans. Gérance : Charpin Catherine, demeurant 45 rue des Champs Elysées 31500 Toulouse. Immatriculation RCS TOULOUSE.



SELARL FIRMAS MAMY
SI CARD DELBOUYS
Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tél. : 05.62.47.64.64

SCI GUILLAN II
Société civile immobilière
Au capital de 1 500 euros
4 chemin de Begou
31150 LESPINASSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 21 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI GUILLAN II**
Siège social : 4 chemin de Begou - 31150 LESPINASSE

Objet social : Achat d'un terrain sur la commune de CASTELNAUD D'ESTRETE-FONDS (31), l'exploitation et la mise en valeur de ce dernier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : Serge ESPIGAT demeurant 1 chemin de Pichanelle - 31320 VIEILLE-TOULOUSE

Jean-Marc MONTAMAT demeurant 4 impasse des Pins - 31150 GRATENTOUR
Eric MONTAMAT demeurant 3 impasse des Pins - 31150 GRATENTOUR

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés agrément obtenu à l'unanimité des associés dans tous les autres cas.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis,

LOPES DE MELO
Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 71 Chemin de la Croix de la Barthe, 31430 LE FOUSSERET
RCS TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Le Fousseret du 10 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LOPES DE MELO**
Siège social : 71 Chemin de la Croix de la Barthe, 31430 LE FOUSSERET

Objet social : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Fernando LOPES DE MELO demeurant 21, rue du Pic du Cagire, 31430 LE FOUSSERET.

Amandio LOPES DE MELO demeurant Chemin de la Barthe - Lieu dit Naous, 31430 LE FOUSSERET

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse

Pour avis La Gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juillet 2019, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **JEANTHILOU**
Siège Social : 8 avenue des Chalets 31140 LAUNAGUET

Objet : L'acquisition de tous biens et droits immobiliers en France et à l'étranger

Durée : 99 ans
Capital Social : 5000 €
Gérance : M Thierry LOUISNARD demeurant 8 avenue des Chalets 31140 LAUNAGUET

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par la gérance sauf cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE



CHESNELONG - RIVIERE
40 rue du Rempart Saint-Etienne
BP51516, 31015 TOULOUSE CEDEX 6

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Louis RIVIERE, notaire à TOULOUSE, 40, rue du Rempart Saint-Etienne, le 12 juillet 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **MD HOME**.
Siège social : RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31520), 7 allée Carlos Pradal.

Durée : 99 ans
Capital social : QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR).

Apports : Mme Marie AURIAC : 7.500,00€ ; M David MAYEUX : 7.500,00€.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Mme Marie AURIAC et M David MAYEUX. Demeurant ensemble RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31520), 7 allée Carlos Pradal.

La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE

Pour avis
Le notaire.

Constitution

Avis est donné de la constitution, sans apport en nature de la SARL à associé unique « **MAINTENANCE MECANIQUE DU VOLVESTRE** en abrégé **2MV** ». - **OBJET** : L'activité de mécanique ; les travaux et les réparations mécaniques, la carrosserie, le dépannage et l'entretien de poids lourds, utilitaires et de tourisme, de tous véhicules motorisés ou non ; la vente de tous véhicules neufs et d'occasion, et de tous accessoires, produits d'entretien, équipements et pièces détachées. **SIÈGE SOCIAL** : NOE (31410) impasse Ramoundet n°5, ZAC des Serres. **DURÉE** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 50.000 Euros libéré entièrement, divisé en 500 parts de 100 Euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **GERANCE** : Monsieur Jean-Philippe CHETOUTI, demeurant à RIEUX (31310) rue Saint Julien n°22. **CESSION DE PARTS** : Les parts sociales de l'associé unique sont librement transmissibles et cessibles entre vifs, par décès et liquidation de communauté entre époux. Dans le cas où la présente entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée se transformerait en société pluripersonnelle, les cessions ou transmissions de parts sociales seront soumises à la procédure d'agrément prévue par l'article L223-14 du code de commerce et, de plus, cette procédure d'agrément s'appliquera non seulement aux tiers étrangers mais aussi entre associés, au profit du conjoint, des héritiers en ligne directe du titulaire, et au sein de la famille du cédant. **IMMATRICULATION** : R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis et insertion



Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière
Dénomination : **O'MOANA**
Siège social : 10 Impasse des Argonautes 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE

Objet social : l'acquisition de biens et droits immobiliers, la mise en valeur de ces biens, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 000 euros en numéraire uniquement

Gérance : Monsieur Jean-Marc SERROT demeurant 10 Impasse des Argonautes 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
Cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers des voix
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, la Gérance

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Toulouse en date du 31 juillet 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **PTWY CONSULTING**

SIÈGE SOCIAL : 16 rue Notre Dame, 31400 TOULOUSE

OBJET :

• Le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations dans tous les domaines, notamment de la logistique, du management, de la gestion commerciale, administrative ou technique, en faveur de toute entreprise quel que soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou para public quelle qu'en soit la structure juridique ;

DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 1.000,00 euros

PRESIDENT : Yan PAREDES, 16 rue Notre Dame, 31400 TOULOUSE (Haute-Garonne).

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

IMMATRICULATION : RCS TOULOUSE

Pour avis, le Président

Etude de
Maître Jean-François MONTREDON
notaire aux ANGLÉS (Gard) 1130
avenue de la 2ème DB

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-François MONTREDON, Notaire associé aux ANGLÉS (Gard), 1130 Avenue de la 2ème DB., le 29 juillet 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Ladénomination sociale est : **SCI JUTINAM**.
Le siège social est fixé à : **TOURNEFEUILLE (31170)**, 24 rue de la Licorne.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : **NEUF CENT QUATRE MILLE EUROS (904 000,00 EUR)**.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Jean-Marie MONTEL et Madame Sylvie MONTEL, demeurant 24 rue de la Licorne, 31170 TOURNEFEUILLE

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis, Le notaire.

Avis de constitution

Suivant acte sous seings privés, le 26 juillet 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI LE ROY 31**

Le siège social est fixé à : **PLAISANCE-DU-TOUCH (31830)**, 7 rue des Figuiers.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : **MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 EUR)**.

Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : M. Sébastien LEROY et Madame N. Gouan TANO épouse LEROY. Demeurant 7 rue des Figuiers 31830 PLAISANCE DU TOUCH.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis
Le gérant.

CYTELL PROMOTION

Au capital de 1.000,00€
Siège social :

Quintalonne - 31550 CINTÉGABELLE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juin 2019, il été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : La construction vente - achat de terrain - rénovation constructions - marchand de biens - lotissement - l'achat, la vente, la prise à bail, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelques formes que ce soit, à toute entreprise ou société ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou tout autre objet similaire ou connexe.

Dénomination : **CYTELL PROMOTION**.
Siège social : Quintalonne - 31550 CINTÉGABELLE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1.000,00€.
Gérance : M. Manuel ALCARAZ - 26 BIS Route de Mauressac - 31190 AUTERIVE.

Parts sociales : L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Immatriculation : RCS de TOULOUSE.

Pour avis, M. Manuel ALCARAZ.



S.E.L.A.R.L.
LA CLE DES CHAMPS
Société d'avocats
62 rue des Agriculteurs 81000 ALBI

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2019, il a été constitué l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée « **LA FERME DE LA TARGUE** » régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 de la loi 85.697 du 11 juillet 1985.

Le capital social initial est fixé à 150.000 euros en numéraire et ne peut pas être réduit au-dessous de 7500 euros

Le siège social est à « 2960 chemin d'Orgueuil » 31620 FRONTON.

La société a pour objet l'exploitation de biens agricoles. La société peut exploiter une installation de production d'électricité utilisant de l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire y compris lorsqu'elle dispose des bâtiments dans le cadre d'un bail rural. Elle peut alors bénéficier de l'obligation de rachat de l'électricité produite.

Elle est constituée pour une durée de 50 années.

Madame Elisabeth CORNELIS demeurant à « 2690 chemin d'Orgueuil » 31620 FRONTON est désignée gérante pour la durée de la société.

Elle sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE. Il appartient à l'assemblée générale de se prononcer sur l'agrément de nouveaux associés.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/07/2019, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : **Sci BACATAUR**
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1 000 € (MILLE EUROS) par apport en numéraire

Siège : 17 Rue Saint Papoul à TOULOUSE (31000)

Objet : acquisition, gestion et administration de biens immobiliers, et toutes opérations s'y rattachant sous réserve qu'elles n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Mme Blandine SPAGNOLO, épouse MAËS, domiciliée à l'adresse du siège social, a été désignée statutairement comme gérante pour une durée indéterminée.

Cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts du capital social.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.

Pour avis,
La Gérante.

OFFICE NOTARIAL D'ESCALQUENS
Maître Mathieu BORNET
Notaire

61 Avenue de Toulouse, Espace 61
31750 ESCALQUENS

Avis de constitution

Il a été constitué une société suivant acte authentique reçu par Maître Mathieu BORNET, le 8 juillet 2019, à ESCALQUENS (31750).

Dénomination : **SCI MCJE**. Forme : Société civile immobilière. Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 1000,00 euros Siège social : 7 Avenue de Carcassonne, 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS. La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Gérant : Monsieur Marc DELMAS, demeurant 6 Chemin de l'Eau Vive, 31290 VALLEGEUE Gérant : Madame Céline LOISON, épouse DELMAS, demeurant 6 Chemin de l'Eau Vive, 31290 Vallegue

Pour avis. Le notaire

Aux termes d'un acte SSP en date à MONTRABE (31) du 01/08/2019, il a été constituée une sas dénommée : **O' FRENCH SAVEURS** - Siège social : MONTRABE (31850) - 51D route de Lavaur - Objet : Fromagerie, crèmerie, épicerie fine - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse - Capital : 500 euros - Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - Cessions d'actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires - Président : M. Sébastien BREIL, demeurant à VERFEIL (31590) Courbenausse.

Pour avis.

Suivant un acte ssp en date du 18/07/2019, il a été constitué une SCI à capital variable
Dénomination : **SCI MALIBFIN**
Siège social : 2 Impasse Rochefort 31150 BRUGUIERES
Capital : Min : 1000 €, Souscrit : 1000 €, Max : 1000000 €
Activités principales : achat, vente, location de logement
Durée : 99 ans
Gérant : M. ALLAIN MICHEL 2 Impasse Rochefort 31150 BRUGUIERES
Cession de parts sociales : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP du 26/06/2019 il a été constituée une SARL dénommée : **TRANEX**
Siège social : 7 RUE AUGUSTE RATEAU 31200 TOULOUSE
Capital : 1000,00€
Objet : Transactions mobilières immobilières, porteur affaire, recherche foncières, marchand de biens, Expertise en évaluation industriel
Gérant : M MONTROYA FREDERIC, 7 AUGUSTE RATEAU 31200 TOULOUSE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/07/2019, il a été constituée une société Dénomination sociale : **SASU La Main à la Pâte** Siège social : 2 Rue Claudius ROUGENET 31500 TOULOUSE Forme : SASU Capital : 100 Euros Objet social : Production et commercialisation de pâtisseries et de gâteaux de voyages. Présidente : Madame TISSOT Anne demeurant : 3715 Chemin de BIO 82000 MONTAUBAN le pour une durée indéterminée. Durée : 50 ans à compter de son Immatriculation au RCS de Toulouse.

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 25/07/2019 enregistré au sce départemental de l'enregistrement le 30/07/2019, ref 3104P61 2019 A 02212 **L'EURL MADAPIZZA** au capital de 10 000 € immatriculée au RCS TOULOUSE 534 982 038 dont le siège social est 44 rue de général Jean COMPANS 31500 TOULOUSE a vendu à la **SAS L'ANTICA PIZZA**, au capital de 1000 € dont le siège social est sis 44 Rue du général Jean COMPANS 31500 TOULOUSE RCS TOULOUSE en cours un fonds de commerce de restauration rapide, snack, glaces, boissons, le tout sur place et à emporter exploité 44 Rue du général Jean COMPANS 31500 TOULOUSE. Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 26 500 € s'appliquant aux éléments corporels pour 9500 € et aux éléments incorporels pour 17 000 €.

Propriété jouissance au 25/07/2019. Oppositions éventuelles reçues dans les dix jours de la publication légale par la SCP CROUZATIER/POBEDA-THOMAS, « Les Commerces de Diane » - 151 Route de Toulouse - 31270 CUGNAUX, domicile élu.



Me Jean-Paul SOUYRIS
NOTAIRE

7, Avenue de Saint Léon - B.P. 17
31560 NAILLOUX

Suivant acte reçu par Maître Jean-Paul SOUYRIS, à NAILLOUX (31), le 15/07/2019, Enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT TOULOUSE, le 18/07/2019, Dossier 2019 4269, référence 2019 N 400, enregistrement 25 €,

Madame Odette Rose LABELLE, restauratrice, demeurant à CARBONNE (Haute-Garonne) 89 avenue Aristide Brillant, Née à BOIS DE LA PIERRE (Haute-Garonne) le 7 novembre 1956.

A CEDE A :
La Société dénommée **LEMAITO 11**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à CINGEGABELLE (Haute-Garonne) 940, Route Nationale 20 identifiée sous le numéro SIREN 851 596 759 RCS TOULOUSE.

Un fonds de commerce PIZZERIA - RESTAURATION RAPIDE auquel est attachée l'exploitation d'une licence de débit de boissons connu sous le nom de PIZZERIA DU BEAU SOLEIL situé et exploité à CINGEGABELLE (Haute-Garonne), LES BACCARETS, 940, route Nationale Vingt, Prix : DIX HUIT MILLE EUROS (18.000,00 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour TREIZE MILLE CINQ CENT TRENTE-CINQ EUROS (13.535,00 €) - aux éléments corporels pour QUATRE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ EUROS (4.465,00 €)
Prise de possession à compter du 1er juillet 2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Jean-Paul SOUYRIS, notaire à NAILLOUX, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour avis unique, Le notaire.

Cession de fonds

Par acte sous seing privé du 11 juin 2019, enregistré le 16 juillet 2019 au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE TOULOUSE - 34, rue des Lois - 31039 TOULOUSE CEDEX 9, Dossier 2019 00003607, référence 3104P61 2019 A 01718 :

La société **J.E.B.S. EXPRESS**, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 70 000 Euros, ayant son siège social au 88, Route de Seilh - Zone Artisanale la Paquière à CORNEBARRIEU (31700), immatriculée le 2 août 2000 au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 432 429 249, a vendu à la société **J.E.B.S. FREIGHT**, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1 000 Euros, ayant son siège social au ZA la Paquière - 88, Route de Seilh à CORNEBARRIEU (31700), immatriculée le 3 janvier 2019 au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 845 010 511, une partie de la branche d'activité de fonds de commerce de « commissionnaire de transport » exploitée au 88, Route de Seilh - Zone Artisanale la Paquière à CORNEBARRIEU (31700), moyennant le prix de 430 000 Euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2019 et le transfert de propriété au 11 juin 2019.
Pour la réception des oppositions et la correspondance, élection de domicile est faite sur le lieu d'exploitation du fonds de commerce cédé sis 88, Route de Seilh - Zone Artisanale la Paquière à CORNEBARRIEU (31700).

Pour avis, Maître Richard HELOIRE



Jean-Paul CLERC
Avocat

40 Place des CARMES
31000 TOULOUSE

Suivant acte sous seing privé en date du 16/07/2019 à Toulouse : La **SAS KI D'STORE** sise 15 rue Bouquières 31000 Toulouse immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 819294117, A cédé à : La **SARL AJO TEXTILE** sise 15 rue Bouquières 31000 Toulouse, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 851017087, Le fonds de commerce d'habillement sis 15 rue Bouquières 31000, cession enregistrée au Service départemental de l'enregistrement de Toulouse le 27/07/2019, Dossier 2019 00004235 référence 3104P61 2019 A 01948.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 32 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée le 16/07/2019 et les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extrajudiciaire et au plus tard dans les 10 jours de la dernière date de publication prévue par la loi, entre les mains de Maître Jean-Paul CLERC, séquestre demeurant 40 Place des Carmes 31000 Toulouse.

Pour vos devis



32 Rue Riquet
31000 Toulouse

TRANSFERTS DE SIÈGE



Maître Agnès SOULEAU

TRAVERS
Avocat à la Cour
21 rue des Frères Lion
31000 TOULOUSE

SARL GEANT
Société à responsabilité limitée
Capital social : 37 060 €
Centre commercial Carrefour
Boulevard de l'Europe
31127 PORTET SUR GARONNE
RCS TOULOUSE : 322 375 666

Avis de publicité

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 3 juin 2019 il résulte que :
Le siège social a été transféré au 29 rue Théodore de Banville - 31200 TOULOUSE à compter du 1er juin 2019.
L'article « SIEGE SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour insertion

BOUDUPROD EURL
E.U.R.L. au capital de 3 000,00 Euros
Siège social : 58 ROUTE DE FONBEAUZARD
31780 CASTELGINEST
R.C.S : 794444455

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 28 Juin 2019, il a été décidé :

- de transférer le siège social à 58 ROUTE DE FONBEAUZARD 31780 CASTELGINEST à compter du 1er Juillet 2019.
L'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : Le siège de la société est fixé : 272 ROUTE DE LAUNAGUET 31200 TOULOUSE

Nouvelle mention : Le siège de la société est fixé : 58 ROUTE DE FONBEAUZARD 31780 CASTELGINEST
RCS : TOULOUSE

Pour avis,

SEE CTC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 3 Avenue Antonin
Trinquet - 31 410 CAPENS
RCS TOULOUSE 808 803 993

Aux termes d'une délibération en date du 03.07.2019 l'assemblée générale des associés a :

- décidé de transférer le siège social, à compter du 03.07.2019, du 14 Rue Saint Etienne - 31 410 CAPENS à 3 Avenue Antonin Trinquet - 31 410 CAPENS.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis, Le représentant légal

SCI LEON RUE

Société Civile Immobilière
au capital de 100€,
Siège social :
3 rue Léon Say, 31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 480 545 599

Avis de transfert de siège

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/07/2019, il résulte que :

Le siège social a été transféré 5001 Route de Magné, 31220 SAINT MICHEL à compter du 30/07/2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS DE TOULOUSE

PROFILAGE DU SUD OUEST

P.S.O.
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 150 000 euros

Siège social : 92, rue des Lacs 31150 LESPINASSE transféré au au EURONORD 3, Rue du BENELUX 31150 LESPINASSE 481196442 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 10/07/2019, le gérant de la société a décidé de transférer le siège social du 92, rue des Lacs 31150 LESPINASSE au EURONORD 3, Rue du BENELUX 31150 LESPINASSE.

CALLYSTO

SARL au capital de 1 600 000,00 €
Siège social : 3 Rue Du Perigord
31000 TOULOUSE
512 217 266 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 02/01/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 22 Rue Des Changes 31000 TOULOUSE, à compter du 02/01/2019.

Mention au RCS de TOULOUSE

TONATIUH

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège : 7 Chemin de Mordesson
31560 ST LEON
849617287 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE du 25/07/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 29/07/2019 au 8 Rue de la résistance 56510 ST PIERRE QUIBERON. Radiation au RCS de TOULOUSE et ré-immatriculation au RCS de LORIENT

GOLD FINGER

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 153 Avenue Jacques
Douzans - 31600 MURET
843196668 RCS de TOULOUSE

En date du 23/07/2019, il a été décidé de nommer nouveau président M. NEMRI SAMI demeurant 4 Rue Georges Braque 31170 TOURNEFEUILLE à compter du 23/07/2019 en remplacement de M. NEMRI RAMI démissionnaire
Mention au RCS de TOULOUSE

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)



4 U HABITAT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 80 Rue des 36 Ponts
31400 TOULOUSE
R.C.S. TOULOUSE 413 894 718

Aux termes d'une délibération en date du 26 juillet 2019, la collectivité des associés ont pris acte de la démission du poste de co-gérant de Monsieur Florestan ADDI à compter du jour de l'assemblée.

Monsieur Pierre Philippe MARTY devient donc unique Gérant de la SARL.
RCS TOULOUSE

Pour avis, La gérance

EXPEMAT

Société par actions simplifiée
au capital de 2.500 €
Siège : 12 Rue Louis Courtois de
Vicose 31100 TOULOUSE
822507687 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGO du 25/07/2019, il a été décidé de :

- nommer Directeur général M. BENSID François-louis 1 rue lucille 31200 TOULOUSE.

- nommer Directeur général M. CONCHARD Cédric les terrasses du golf 1, a53, 31840 SEILH.
Mention au RCS de TOULOUSE

TONATIUH

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège : 7 Chemin de Mordesson
31560 ST LEON
849617287 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE du 25/07/2019, il a été décidé à compter du 15/07/2019 de :
- nommer Président M. BERGERON Nicolas 8 rue de la résistance 56510 ST PIERRE QUIBERON en remplacement de POUET SIMON démissionnaire.
Mention au RCS de TOULOUSE

GEKO
EURL au capital de 11442.50 euros
Siège social : 12 rue Balsamines 31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 390 256 725

Par AGE en date du 01/07/2019, Monsieur David SATTLER demeurant 12 rue Balsamines 31500 TOULOUSE a été nommé gérant pour une durée illimitée à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Oliver SATTLER démissionnaire.

Pour avis

MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL

Avis de publicité

GCA
SARL au capital de 153 000 euros
Siège social : LIEU DIT TICOLE 31460 CARAMAN
752214213 - RCS - TOULOUSE

Par l'AGE en date du 30 juin 2019, l'associé unique a pris acte de l'augmentation de capital social de 153 000 € à 360 000 € par incorporation des réserves.

Modification des statuts en conséquence.

Pour avis,

DIMMERS AUTO

Société par Action Simplifiée
au Capital de 1 000 Euros
Siège social : 87 Chemin du Gragnon
Le Bas Riou -
31 410 LAVERNOSE LACASSE
RCS : TOULOUSE 811 476 704

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19.04.2019, la collectivité des associés a :

- décidé une réduction du capital social d'une somme de 500 Euros par voie de rachat de 50 actions de 50 Euros de nominal chacune au prix unitaire de 800 euros par rachat par la société de parts sociales ramenant le capital à 500 Euros.

Cette opération de réduction du capital social devenue définitive à la date du 06.06.2019, ainsi que le constate un procès-verbal du Président établi le 20.06.2019, entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention
Capital social : 1000 Euros

Nouvelle mention
Capital social : 500 Euros
- pris acte de la démission de Madame Karine SAINT-CRIQ de son mandat de Directeur Général de la société avec effet du 20.06.2019, Monsieur Nicolas DIMMERS demeurant Président de la société.

Le représentant légal

Green Gen Technologies

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 2 rue du Commissaire Philippe, 31000 Toulouse
834 160 079 RCS de Toulouse

A la suite de l'AGE du 17 juillet 2019 et suivant décision du Président du 19 juillet 2019, le capital social a été augmenté de 358 € pour le porter ainsi de 1000 € à 1358 €, divisé en 1358 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Toulouse.

MODIFICATIONS OBJET SOCIAL



J.E.B.S. EXPRESS

Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 70 000 Euros
88, Route de Seilh - ZA la Paquière
31700 CORNEBARRIEU
RCS TOULOUSE : 432 429 249

Aux termes de l'assemblée générale du 11 juin 2019 à CORNEBARRIEU (31700), il a été décidé de la modification de l'objet social à compter du 11 juin 2019.

L'article 2 des statuts intitulé « OBJET » est donc modifié ainsi qu'il suit :

- **Ancienne mention :**
« La société a pour objet : Transport et courses express de Marchandises n'excédant pas 3.5 Tonnes sur les réseaux National et International.

Par décision du 15 Février 2003, ajout de l'activité suivante : COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT.

Par décision du 17 Juillet 2006, ajout de l'activité : TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE MARCHANDISES. »

- **Nouvelle mention :**
« La société a pour objet : Transport et courses express de Marchandises n'excédant pas 3.5 Tonnes sur les réseaux National et International.

Par décision du 15 Février 2003, ajout de l'activité suivante : COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT.

Par décision du 17 Juillet 2006, ajout de l'activité : TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE MARCHANDISES.

Par décision du 11 juin 2019, ajout de l'activité suivante : prestations de services aux entreprises telles que notamment la mise à disposition de personnel. ».

Pour avis, le représentant légal

SL 31

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 500,00 euros
Siège social : 70 Bis Chemin du
Château de l'Hers Appartement A13,
Bâtiment A - 31500 TOULOUSE
838 940 385 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Par décision du 18 Juillet 2019, l'associé unique a adopté la modification suivante :
Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 18 Juillet 2019, aux activités de location de véhicules professionnels sans chauffeur.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

• Ancienne mention :
Transport public routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas un poids maximum de 3.5 tonnes.

• Nouvelle mention :
Transport public routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas un poids maximum de 3.5 tonnes

• Nouvelle mention :
Transport public routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas un poids maximum de 3.5 tonnes.

• Nouvelle mention :
Location de véhicules professionnels sans chauffeur

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis,

INNOYA SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 3 000,00 euros
Siège social :
26 Chemin des Ramassiers
31770 COLOMIERS
820 247 757 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 Mai 2019 :

Il a été décidé d'étendre, à compter du 1 Mai 2019, l'objet social aux activités de : Activité de taxi.

En conséquence, l'article «Objet» des statuts a été modifié comme suit :

- Ancienne mention :
Transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places, transport scolaire, transport de personnes handicapées

- Nouvelle mention :
Transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places, transport scolaire, transport de personnes handicapées, activité de taxi

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

« AUTO 331 »

SARL au capital de 200 000 €
36 Boulevard de JOFFREY
31600 MURET
RCS TOULOUSE 449 312 289

Par décision du 28 Juin 2019 les associés ont décidé d'étendre l'objet de la société aux activités concernant l'achat la vente de karts, l'achat la vente de pièces détachées de karts, l'assistance course sport auto et karting, la vente de cycles et motocycles.

L'Art 2 des statuts a été modifié en conséquence

NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES



11 rue Antonin Mercié
31000 TOULOUSE

Soula Patrick et Tommy Investissements - SPTI

Société par actions simplifiée au capital de 15.590 €
Siège social : 1389 Voie l'Occitane - Immeuble La Pointe Bleue
31670 LABEGE
438.451.593 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération du 27 juin 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire constate la fin de mandat des commissaires aux comptes titulaire de AUDITEURS ASSOCIES ABG et suppléant de ABJ CONSEIL, et décide de nommer en remplacement, pour une durée de six exercices :

En qualité de commissaire aux comptes titulaire : M. Arnaud BOSCARY domicilié 36 avenue Jean Chaubert 31500 TOULOUSE

En qualité de commissaire aux comptes suppléant : Cabinet Frédéric MALISSARD domicilié 46 avenue de Castres 31500 TOULOUSE.

Pour avis.

DISSOLUTIONS

NEOLINE France SAS

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 10.000 euros - Siège social : 32 Rue des Soeurs 31250 REVEL 823 396 700
RCS TOULOUSE

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 janvier 2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2018 et sa mise en liquidation amiable (sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée). Il a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur François-Xavier JURADO demeurant Lieu-dit La Garrigue - 81700 LEMPAUT. L'Assemblée lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation a été fixé Lieu-dit La Garrigue - 81700 LEMPAUT adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et à laquelle les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Le liquidateur



Société d'Avocats
1 rue Bouquières - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.62.264.264
Fax : 05.62.264.265

SCCV DE L'ORION

Société civile de construction vente au capital de 1300 euros
Siège social : 14 Rue Alessandro Volta - 31000 TOULOUSE
499 479 558 RCS TOULOUSE

L'AGE du 20.05.2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. La société AP BATIM, sis 14 rue Alessandro Volta 31 000 TOULOUSE - RCS TOULOUSE 394 511 877, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 14 rue Alessandro Volta 31 000 TOULOUSE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE

Pour Avis,

CARRELAGE SAYAK

SARL au capital de 500,00€
Siège social : 4 rue Louis Courtois de Viçose Apt 0092 31100 TOULOUSE
RCS 842 888 620 TOULOUSE

L'AGE du 02/06/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 02/06/2019, nommé liquidateur Mme MME BOUGHANIM KHADIJA, 4 RUE LOUIS COURTOIS DE VI-COSE, APT 0092 31100 TOULOUSE et fixé le siège de la liquidation au siège social. Mention au RCS de TOULOUSE

SASU MH CONSTRUCTION

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 100€
Siège social 214 ROUTE DE SAINT SIMON 31100 Toulouse

Liquidateur : M. M HAMEDI Sarhan demeurant au 22 cheminement Le Tintoret 31100 Toulouse. L'Assemblée générale a décidé le 30/06/2019 la dissolution de la société à compter du 30/06/2019. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

LIQUIDATIONS

Tempo & Solutions

Société à responsabilité limitée Société en liquidation au capital de 500 euros
Siège social : 27 rue de Savoie 31170 Tournefeuille
842 843 823 RCS Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2019, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a, - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au Liquidateur Monsieur PERALDO Thierry, demeurant 27 rue de Savoie 31170 Tournefeuille et l'a déchargé de son mandat ; - décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

POUR AVIS, le Liquidateur

SOCIETE ASCLEPIOS

SAS au capital de 500 €
6 RUE DES CHARDONNETS
31270 VILLENEUVE TOLOSANE
RCS TOULOUSE : 831 951 512

Selon AGE du 20/06/2019, les actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont constaté le solde nul de la liquidation puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.



SCI DEL SOULEI LH

SCI au capital de 96 000 €
22 RUE DEL SOULEI LH
31120 LACROIX FALGADE
RCS TOULOUSE 429 068 083

Selon AGE du 20/06/2019, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont constaté le solde nul de la liquidation puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.

Forme : **SASU AUDITSYS** au capital de 200 euros. Dénomination : AUDITSYS. Siège social : 35 Passage Louis Pergaud 31100 Toulouse, 798745618 RCS de Toulouse. L'AGE du 30/07/2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/07/2019 RCS Toulouse.

DIVERS

Aux termes d'une décision en date du 25/07/2019, **MUNVEZ SERRA**, SARL au capital de 14000 € dont le siège social est situé à TOULOUSE (31000), 10 rue Croix Baragnon, immatriculée au RCS de Toulouse, sous le n° 751 883 505, a, en sa qualité d'associé unique de O.F.C, société à responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège social est situé à VERFEIL (31590), 5 rue Castel Pages, immatriculée au RCS de Toulouse, sous le n° 789 950 524, décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de O.F.C pourront faire opposition à la dissolution susvisée dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions devront être présentées devant le tribunal de commerce de Toulouse.

Par acte unanime en date du 25 juillet 2019, les associés de la SARL **MUNVEZ SERRA** ont décidé, à compter du 25/07/2019, de désigner en qualité de gérant, M. Simon CAMPEDEL, demeurant à TOULOUSE (31000), 27 rue Bertrand de Born, pour une durée illimitée, de modifier la dénomination sociale de la société **MUNVEZ SERRA** qui devient **Munvez fp01** et de transférer le siège social du 10 rue Croix Baragnon (31000) TOULOUSE au 9 Bis avenue de Frizac - Appt n°15 - 7ème étage (31400) TOULOUSE. Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de TOULOUSE.



SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL

Notaires associés, à CAZERES SUR GARONNE (31220), 56 Rue du Président Wilson.

Aménagement de regime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bertrand FABRE, Notaire associé à CAZERES SUR GARONNE (31220), le 11 Juillet 2019 a été reçu l'aménagement de régime matrimonial par :

Monsieur Jean-Marc Dominique Philippe BLANCHART, médecin, et Madame Corinne Elisabeth TROUVAT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LE PLAN (31220) 20 route des Mandillats.

Monsieur est né à CHATEAUROUX (36000) le 29 juillet 1959.

Madame est née à VEAUGUES (18300) le 10 octobre 1956.

Mariés à la mairie de LE PLAN (31220) le 5 janvier 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Avec stipulation de mise en communauté d'un bien propre.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.



Avis de changement de regime matrimonial

Au terme d'un acte reçu par Me Louise EPAILLY, Notaire à BEAUZELLE, 17 rue de la République, le 22 juillet 2019 Monsieur Alain Bernard Marie BÉRAL et Madame Marie Laure ESTEVE, demeurant ensemble à BEAUZELLE (31700), 12, rue des Abeilles,

Nés savoir :

- Monsieur BÉRAL à TOULOUSE (31000), le 4 février 1952,

- Madame ESTEVE à ORAN, ALGERIE, le 25 novembre 1950.

Mariés à la mairie de TOULOUSE, le 26 juin 1976, sous le régime de LA COMMUNAUTÉ LÉGALE, Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant des deux époux.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Louise EPAILLY, notaire à BEAUZELLE 31700 17 rue de la République, résidence le Castel.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis et mention. Me EPAILLY, notaire.



Changement de Régime Matrimonial

Suivant acte reçu par Me Frédéric GIRAL, Notaire Associé, à CARAMAN (Haute-Garonne) office notarial n° 31065, le TRENTE JUILLET DEUX MILLE DIX NEUF Monsieur Jérôme Edouard Antoine DONATI, Chef d'Entreprise, et Madame Nathalie Alice Marie VALENTIN, Informaticienne (Administratrice IML), son épouse demeurant ensemble à MONTASTRUC LA CONSEILLERE (Haute-Garonne) 11 avenue du Maréchal Lyautey, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MAUVEZIN (Haute-Garonne) le 27 août 1970, ont procédé à un changement de régime matrimonial de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Frédéric GIRAL où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis,

Changement de Régime Matrimonial

Suivant acte reçu par Me Frédéric GIRAL, Notaire Associé, à CARAMAN (Haute-Garonne) office notarial n° 31065, le VINGT HUIT MAI DEUX MILLE DIX NEUF Monsieur Marcel Irénée AGAR et Madame Marie-Ange Noëline POTIER son épouse, demeurant ensemble à SAINT ORENS DE GAMEVILLE (Haute-Garonne) 42, Rue du Bousquet mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts (ancienne communauté légale) à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MONTESQUIEU LAURAGAIS (Haute-Garonne) le 28 décembre 1963, ont procédé à un changement de régime matrimonial de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Frédéric GIRAL où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis,

Location-gérance

Aux termes d'un acte ssp en date du 26 juin 2019, la Société RAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 648 200 Euros, dont le siège est à LYON (9ème), 10, rue Jean Marcuit (969 508 563 RCS LYON), a donné - à compter du 1er juillet 2019 - en location-gérance au profit de la Société RAS 1010, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège est à LYON (9ème), 10, rue Jean Marcuit (848 688 743 RCS LYON), dans le cadre du contrat de location-gérance de son fonds de commerce d'entreprise de travail temporaire consenti le 2 juillet 2001 pour une durée initiale de 5 années, prorogée à 3 reprises, expirant désormais le 31 décembre 2020 et renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année, l'agence d'entreprise de travail temporaire sise à RAMONVILLE SAINT AGNE (Haute-Garonne), 2 mail François Dolto.

En conséquence, la Société Locataire-Gérante assurera seule à compter du 1er juillet 2019 et sous sa responsabilité exclusive l'exploitation de ladite agence, sauf application des dispositions de l'article L 144-7 du Code de Commerce.

Pour avis,

NOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

09 83 27 51 41

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu le 20/04/2019 par Maître Nicolas GATUMEL, notaire à TOULOUSE, 2 rue Condeau, Monsieur Jean-Luc BRAHAMI, né à CONSTANTINE (ALGERIE), le 26/06/1958 et Madame Dominique ZENOUN, née à ORAN (ALGERIE), le 11/12/1961, son épouse, demeurant à TOULOUSE (31000), 11 allée Charles de Fitte, mariés à TOULOUSE (31000) le 05/07/1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître CHARRAS notaire à TOULOUSE le 23/02/1990.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans les 3 mois par lettre recommandée avec avis de réception, ou par acte d'huissier, à Maître Nicolas GATUMEL

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation de leur changement de régime matrimonial.

Pour avis,



8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. **VENTE PAVILLON VACANT à MIREMONT** Conformément à la loi Elan et à l'article L443-1 (III) du CCH, les biens sont proposés en priorité dans un délai de 2 mois à compter du présent avis à l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux dans le département (sous plafonds de ressources).

Résidence PYRENEES - Année 2004 - T5 - 5 rue des ERABLES - 93,50 m² avec garage - DPE : C

• Prix de vente aux locataires d'Altéal sous plafonds de ressources : 153 000 €.

• Prix de vente à l'ensemble des personnes physiques, des gardiens d'immeuble et des collectivités territoriales : 161 000 €

Contactez le Service Vente au 05.81.501.501

RECTIFICATIFS

Additif à l'annonce parue le 25/04/2019 concernant **Décollages formation** il convient d'ajouter : Les actions sont librement cessibles par l'actionnaire unique pour l'entrée de nouveaux actionnaires au sein de la société. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts, aux actes et aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les actions sont librement cessibles.

Dans l'annonce parue dans le journal toulousain du 18/07/2019, concernant la société **DOG'IN IMMO**, il convient de lire : date de l'acte : acte ssp en date du 20/06/2019 au lieu de acte ssp en date du 07/06/2019

Rectificatif à l'annonce parue le 04/07/2019, concernant la société **ETS DE DIEU** (RCS TOULOUSE : 560 801 045) : il y avait lieu de lire à compter du 2/01/2019 et non du 1/07/2019

Pour votre DÉPÔT d'annonces légales et judiciaires



32 Rue Riquet • 31000 Toulouse



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr